



INFORMATIONS OFFICIELLES

INFO-CHAMBLON N° 04-22



Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée !

DANS CETTE ÉDITION :

**INFORMATIONS
NEIGE**

NOËL DU VILLAGE

**OFFRES CARTE DUO
MOBILIS**

**CANDIDATURE À LA
MUNICIPALITÉ**

**JOURNAL
DES NAISSANCES**

DIVERS



JOURNAL DES NAISSANCES

La Municipalité a le plaisir de souhaiter la bienvenue à :

- **Lyana Dias Pereira**, née le 29 juillet 2022 ;
- **Guillaume Giroud**, né le 29 août 2022.

NEIGE

La Commune de Chamblon est suffisamment équipée en moyens matériels et humains pour évacuer les chutes de neige habituelles.

Vous trouverez ci-dessous, la façon de procéder pour le traitement du gel et le déneigement. Le personnel communal déneige en principe uniquement les zones et routes publiques et ceci dans l'ordre suivant :



1. En priorité, le déneigement de la route menant à l'hôpital pour permettre l'arrivée des véhicules du feu ou des ambulances ;
2. Ensuite, les routes parcourues par les transports publics, de façon à ce que ces derniers puissent faire leurs tournées habituelles en respectant si possible les horaires ;
3. Ultérieurement, le reste des routes publiques ;
4. Enfin, pour les personnes en difficultés de parcage, nous dégageons le parking public du bâtiment scolaire et sportif du Point d'eau et la cour devant le bâtiment communal.

Une grande partie de la population habite à moins de 450 mètres d'un arrêt de bus (lignes Travys ou Car postal) et les plus éloignés à environ 600 mètres. Utilisez donc les transports publics si vous pensez qu'il est trop dangereux de rouler en voiture ou si votre véhicule n'est pas équipé pour la période d'hiver.

Nous insistons auprès de la population pour que les voitures soient équipées pour l'hiver et rappelons aux détenteurs de véhicules automobiles que ces derniers ne doivent pas être stationnés sur la voie publique ou au bord de la chaussée, cela afin de faciliter le service hivernal. La Municipalité décline toute responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être causés à ces véhicules lors du passage du chasse-neige.

Si vous rencontrez des problèmes de mobilité, contactez l'administration communale ou un membre de la Municipalité, nous trouverons une solution.



Vols par effraction dans les habitations – Message de prévention :

A la tombée de la nuit et lors du passage à l'heure d'hiver, les habitations inoccupées et dépourvues d'éclairage sont régulièrement la cible de malfrats qui profitent de s'y introduire pour commettre des vols. Afin de dissuader les malfaiteurs de passer à l'acte, la Police Nord Vaudois recommande à la population de simuler une présence au domicile, par exemple en programmant des luminaires à l'aide d'une minuterie. Elle préconise également aux habitants de mettre leurs valeurs à l'abri et de signaler tout comportement suspect en appelant le 117.

TRANSPORTS / VOYAGES

Pour information, jusqu'au 28 février 2023, il y a la possibilité d'acheter une carte « Duo Mobilis » journalière permettant à deux personnes de voyager ensemble dans toutes les zones Mobilis durant une journée. Prix unique de **CHF 39.-**, avec ou sans abonnement demi-tarif ou autre facilité tarifaire. La carte Duo ne peut pas être utilisée par des personnes voyageant seules. Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.mobilis-vaud.ch/fr/produits/la-carte-duo-mobilis/





CANDIDATURE À LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBLON

En 2008, Monsieur Antonino Casimo a rejoint la Municipalité de Chamblon. Il y a accompli de nombreuses tâches avec un grand dévouement, pour la plus grande satisfaction de ses collègues, qui ont eu beaucoup de plaisir à travailler à ses côtés pour satisfaire au mieux les attentes et les besoins des habitants du village.

C'est avec un petit pincement au cœur que la Municipalité de Chamblon annonce à ses citoyens que, pour des raisons personnelles, Monsieur Casimo souhaite aujourd'hui passer le flambeau et donne donc sa démission pour le **31 mars 2023**. Ce poste est donc à repourvoir pour le 1^{er} avril 2023. La Municipalité tient d'ores et déjà à adresser ses sincères remerciements à Monsieur Casimo pour cette magnifique collaboration.

Toute personne intéressée à déposer sa candidature est invitée à prendre contact avec le bureau communal.

La Municipalité ainsi que le bureau communal restent volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer au 024 445 35 75.

**Une page se tourne, mais une autre s'ouvre ...
N'hésitez pas à nous contacter !**

ESPACE « LIVRES EN LIBERTÉ »

En date du 19 août 2022, l'espace « livres en liberté », qui permet à tout-un-chacun l'échange de livres gratuits fondés sur le respect et le partage, a été inauguré, et ceci, avec succès.

Photo (de gauche à droite)

Annette Mühlestein Gerber

Brigitte Affolter

Marie Fortin Quintin

Juliane Romanens

Pour tout renseignement complémentaire, merci de consulter la page du site internet de la Commune, dans la rubrique « Communications » puis « Espace « Livres en Liberté » ».



APPEL À CANDIDATURE POUR LES BOURSES CULTURELLES ET SPORTIVES RÉGIONALES 2023

Les communes du District du Jura-Nord vaudois invitent les athlètes et les artistes de leur région à déposer leur candidature auprès de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

DÉLAI POUR LES CANDIDATURES : 31 DÉCEMBRE 2022

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville d'Yverdon-les-Bains : www.yverdon-les-bains.ch/fondsculturosportif

Trois projets culturels et trois projets sportifs seront sélectionnés par l'Assemblée des syndics du District du Jura-Nord vaudois au printemps 2023.

HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal est ouvert sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis, à prendre par téléphone au 024 445 35 75. Toutefois, il fermera ses portes pour les fêtes de fin d'année du vendredi 23 décembre 2022 au dimanche 8 janvier 2023.

Réouverture le lundi 9 janvier 2023.

En cas d'extrême urgence, merci de laisser un message sur le répondeur ou de nous envoyer un courriel à l'adresse : adm@chamblon.ch

En attendant, la Municipalité a le plaisir de vous donner rendez-vous pour fêter :



Le jeudi 15 décembre 2022
de 18h00 à 20h00
au hangar communal.

Venez me rendre
visite !!!

La Municipalité se fera un plaisir de vous servir du vin chaud, de la soupe à la courge, du pain, du fromage, des clémentines ou encore du chocolat pour les plus gourmands !

